

Délibération n°2025-03-30

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	58
Pouvoirs	15
Votants	73

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin, à 18h30, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 10 juin 2025 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Jean-Marc Sauviat est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Michèle Valibus	Fonfrede Alain	à	Jean-François Michon
Beaumont Didier	à	Franck Rebuzzi	Gantheil Robert	à	Philippe Roche
Betoule Philippe	à	Dominique Miermont	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Bodeveix Jean-Pierre	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Calla Tony	à	Jean-Marc Sauviat	Ribeiro Sophie	à	Gilles Barbe
Cornelissen Jacqueline	à	Delpy Daniel	Saugeras Jean-Pierre	à	Brugère Philippe
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Talvard Françoise	à	Yoann Fiancette
Escurat Daniel	à	Pierre Chevalier			

- Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Barbe Patrice ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Boyer Laurence ; Briquet Isabelle ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëticia ; Couderc Daniel ; Galland Baptiste ; Gautier Stéphanie ; Granet Henri ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Le Gall Nathalie ; Loge Jean-François ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly ; Vimont Barbara.

Vu la délibération du 11 juillet 2024 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;

Vu le PV du comité d'agrément du 27 mai 2025 ;

Le président indique que le comité d'agrément s'est réuni le 27 mai 2025 afin d'émettre un avis sur les 17 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement. Le comité a validé l'attribution de l'aide à 17 dossiers.

10 commerces-services-artisanat

Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
Commerces-services- artisanat				
1	« Le petit atelier du 19 » – Joris Fernandez	Bort-les-Orgues	Aide à l'aménagement/travaux	ACS 2 Bonif. 2 580,00€ 2 000,00 € 580,00 €
2	SAS Jean DESTÈVE – Julie Morlon-Desteve	Liginiac	Aide à l'investissement immobilier des entreprises	ACS 5 Bonif. 28 750,00 € 25 000,00 € 3 750,00 €
3	MAM les Babiloups – Ophélie Ragnet – Manasia Bianca	Margerides	Aide à l'investissement matériel petite enfance	ACS2 Bonif. 1 263,75 € 683,75 € 580,00 €
4	Le Comptoir Saint-André – Caroline Pochauvin	Meymac	Créa-commerce Bonification liée au prêt d'honneur Amélioration linéaire commerciale	ACS3 Bonif. 11 790,00 € 6 500,00 € 290,00 € ACS1 ACS4 3 000,00 € 2 000,00 €
5	EI Sébastien Sauviat	Meymac	Aide à l'investissement matériel	ASC2 Bonif. 3 698,55 € 3 408,55 € 290,00 €
6	Bussière Paysage – Alain Bussière	Neuvic	Aide à l'investissement matériel	ACS 2 Boni. 3 340,00 € 2 760,00 € 580,00 €
7	Les Fines Bouches Rient – Agnès Gallet et Olivier Bruneau	Neuvic	Aide à l'investissement matériel	ACS 2 Boni. 4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
8	Boucherie communale	Soursac	Aide à l'investissement matériel	ACS 2 Boni. 1 975,00 € 1 560,00 € 415,00 €
9	MjTv Production – Vincent Quéré	Ussel	Bonification obtention prêt d'honneur Aide à l'investissement matériel	ACS 1 ACS2 Boni. 4 890,00 € 600,00 € 2 000,00 € 290,00 €
10	EURL du 29 juin – Axelle Olive	Ussel	Créa-commerce	ACS 3 Boni. 3 528,50 € 3 301,00 € 227,50 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS1				3 600,00 €

Montant sollicité pour le dispositif ACS2	19 727,30 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS3	10 318,50 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS4	2 000,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS5	28 750,00 €
TOTAL	64 395,80 €

2 tourisme/ 5 Agriculture-PAT

	Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif Sollicité	Montant de l'aide sollicitée
Tourisme					
1	Gîte Largillière-Vallade	Aix	Création d'un gîte thématique	T2 T4	3 915,08 € 140,00 €
2	SCI La Chapelle	Combressol	Travaux de rénovation	T3	18 365,00 €
Agriculture					
1	GAEC Les Orts du Lac	MEYMAC	Réhabilitation d'un bâtiment en atelier de transformation	A4 PAT3	3700,00 € 279,60 €
2	SAS Raulhac – Ferme de Raulhac	NEUVIC	Achat d'un séchoir et d'une cellule de surgélation	A4	4 000,00 €
3	EARL Sylvain OLLIER	SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS	Achat d'un GPS et d'une barre de guidage	A3	3 120,00 €
4	CHABRAT Gilles	SAINT-HILAIRE-LUC	Achat d'un chauffe-eau thermodynamique	A3	1 024,90 €
5	NOEL Rémi	SOURSAC	Bonification d'un prêt d'honneur	A1	3 000,00€
Montant sollicité pour le dispositif A1 « Bonification d'un prêt d'honneur »					3 000,00 €
Montant sollicité pour le dispositif A3 « Aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs »					4 144,90 €
Montant sollicité pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité »					7 700,00 €
Montant sollicité pour le dispositif PAT3 « Aide à la certification en Agriculture Biologique »					279,60 €
Montant sollicité pour le dispositif T2 « Aide à l'immobilier d'entreprises : création et dév. de l'offre d'hébergement »					3 915,08 €
Montant sollicité pour le dispositif T3 « Aide à l'immobilier d'entreprises équi. touristiques structurants »					18 365,00 €
Montant sollicité pour le dispositif T4 « Aide à la qualification »					140,00 €
TOTAL					37 544,58 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de :

- **APPROUVER** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de **101 940, 38 €** dont :
 - 3 600,00 € pour le dispositif ACS 1 « prêts d'honneur » ;
 - 19 727,30 € pour le dispositif ACS 2 « aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
 - 10 318,50 € pour le dispositif ACS 3 « CREA COMMERCE : accompagner à la création ou la reprise d'entreprise » ;
 - 2 000,00 € pour le dispositif ACS4 « amélioration du linéaire commercial »
 - 28 750,00 € pour le dispositif ACS5 « favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises » ;
 - 3 000,00 € pour le dispositif A1 « bonification prêt d'honneur » ;
 - 4 144,90 € pour le dispositif A3 « aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 7 700,00 € pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité » ;
 - 279,60 € pour le dispositif PAT3 « aide à la certification en agriculture biologique »
 - 3 915,08 € pour le dispositif T2 « création et développement de l'offre d'hébergement ;
 - 18 365,00 € pour le dispositif T3 « aide à l'immobilier d'entreprises : équipements touristiques structurants, hébergement à caractère social »
 - 140,00 € pour le dispositif T4 « aide à la qualification ».

A l'unanimité	
Votants	73
Pour	73
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 18 juin 2025

Le Président,
Pierre Chevalier

